



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale - août 2021

INFORMATIONS DU MAIRE

Incendie à la Maison du citoyen

Le 26 juillet dernier, un incendie s'est déclaré à la Maison du citoyen. L'origine de celui-ci a été localisée dans le bureau du médecin au sous-sol. Le feu s'est propagé aux systèmes électrique et de communication. La fumée ainsi que la suie se sont introduites dans la structure du bâtiment et dans les conduites d'aération. Au moment d'écrire ces lignes, notre compagnie d'assurance ainsi que celle du Groupe de médecine familiale de Saint-Étienne-de-Grès, locataire de ce local, sont à finaliser l'enquête sur la cause exacte de l'incendie. Une firme spécialisée en nettoyage après sinistre a été immédiatement mobilisée et les travaux requis de reconstruction se feront dans les meilleurs délais.

Nous tenons à remercier sincèrement tout notre personnel qui a absorbé ce surcroît de travail et démontré beaucoup de flexibilité et de résilience afin de maintenir le plus possible tous les services aux citoyens. Des mesures d'aménagement temporaire ont été mises en place afin d'assurer à la fois la protection de la santé de nos employé(e)s et de la population qui viendra à la Maison du citoyen. Un merci spécial aussi à notre [Service de sécurité incendie](#), sous la direction de Jérôme Bourassa. L'équipe a fait un travail très professionnel, comme à chaque intervention. Merci également aux autres services des municipalités voisines qui sont venus prêter main forte à notre brigade, de même qu'au Service d'intervention d'urgence civil du Québec (SIUCQ). D'ici le 16 août, nous vous invitons à contacter la Municipalité soit par téléphone ou par internet via notre site Web. Par la suite, nous devrions être en mesure de vous accueillir en personne dans notre aménagement temporaire en attendant la fin des travaux qui pourraient s'échelonner jusqu'en novembre prochain. Merci pour votre compréhension et votre patience.

Rapport financier 2019 - Suivi

Dans le rapport financier de la Municipalité au 31 décembre 2019 déposé le 28 juin dernier par la firme Stéphane Bérard CPA Inc., il a été mentionné qu'un redressement « substantiel » aux exercices antérieurs a été fait, ce qui diminue l'excédent accumulé au 31 décembre 2018 de 491 528 \$. Cet ajustement comptable majeur est le résultat d'écritures comptables remontant à l'année 2011, en lien avec le projet de l'aqueduc Samson-Marchand.

Suite à cela, nous avons demandé au syndic de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA) de faire enquête sur cette situation qui a perduré presque une décennie, de 2011 à 2018. Il est demandé d'établir la responsabilité professionnelle de la firme comptable qui a produit les états financiers audités de notre Municipalité au cours de cette période et d'obtenir réparation pour les frais encourus pour corriger ces erreurs.

Projet pilote sur la rue Saint-Pierre - Suivi

Lors de la réunion de juin dernier, le Conseil municipal a décidé de faire une expérimentation qui prend la forme d'un projet pilote d'aménagement d'une rue d'inspiration conviviale sur le tronçon de la rue Saint-Pierre, entre la rue Saint-Paul et l'avenue Principale. Ce concept, aussi connu sous le nom de « [rue complète](#) », vise à donner un accès sécuritaire à tous les utilisateurs de la rue, que ce soit les piétons, les cyclistes, les automobilistes, les camions de service, les autobus scolaires, etc. Cette expérience se déroulera en deux temps. Pour cette année, les mesures suivantes seront mises en place : le stationnement sera interdit des deux côtés de la rue, la vitesse sera ramenée à 30 km/heure et il y aura l'installation d'un

dos d'âne et de signalisations adaptées. Dans un deuxième temps, l'efficacité de ces mesures sera évaluée en fonction des objectifs poursuivis et, s'il y a lieu, d'autres modifications pourraient être apportées en 2022 à la lumière de ces résultats.

Programme de la taxe sur l'essence et de la compensation du Québec (TECQ)

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec (MAMH) nous a confirmé un montant additionnel de 246 795 \$ dans le cadre du [Programme de la taxe sur l'essence et de la compensation du Québec](#) (TECQ) pour la période 2019-2023. Celui-ci s'ajoute au montant de 1 084 312 \$ déjà établi, ce qui totalise 1 331 107 \$. Rappelons qu'en vertu de ce programme, les projets soumis doivent être en priorité pour solutionner des problèmes d'eau potable ou d'assainissement des eaux usées.

Calcul des volumes d'extraction dans les carrières

Le Conseil municipal a octroyé un contrat de 13 200 \$ à l'entreprise MOSAIC 3D pour procéder aux relevés par système LIDAR afin de calculer les volumes de matières extraites dans les six sablières sur notre territoire, soit Maskimo, Béton Provincial, Deschesnes, Michel Bellerive, Beaudry et les Sables Caxton. Ces données sont primordiales afin de déterminer les montants des redevances que doivent payer à la Municipalité ces entreprises d'extraction en vertu du règlement provincial.

Soutien financier et technique de la Municipalité

Afin de soutenir des activités dans les domaines de la vie communautaire, de la protection de l'environnement, du patrimoine et de la culture, en lien avec notre Politique culturelle « [La culture au quotidien](#) », la Municipalité contribue encore cette année, financièrement ou logistiquement, notamment aux événements et activités suivantes :

- Maintien du patrimoine religieux : 10 000 \$
- BibliothÉlie : 5 000 \$
- Maison des jeunes : 2 500 \$
- Festival Noël dans l'Camping : 2 000 \$
- Comité Famille-Aînés : 6 000 \$
- Six associations des lacs : 11 490 \$
- [Exposition de photos dans l'Église - Zoom sur Saint-Élie-de-Caxton](#) : 500 \$
- Grande tablée du 24 juin : 1 200 \$
- Petite Fête : 1 200 \$
- Marché public : soutien logistique
- Bazar végétal : soutien logistique
- Saint-Élie-de-Crampons : soutien logistique

Ces activités s'ajoutent à celles organisées par la Municipalité, comme les [Jeudis 5 à 7](#), les [Son et brioche](#) du dimanche matin, le [jardin botanique](#), etc.

Théâtre d'été pour enfants

Le Conseil a donné le feu vert pour la location du [Garage de la culture](#) au cours de l'été 2022 à raison de trois demi-journées par semaine pour un théâtre d'été pour enfants. Ce projet est présenté par Luc Truchon, Claude Despins et Stéphanie Ribeyreix. Ceux-ci sont des gens d'expérience, ce qui assure le professionnalisme du produit offert. Ce projet s'inscrit dans le développement de la diversité de l'offre d'activités culturelles à Saint-Élie-de-Caxton, attirant ainsi des gens de l'extérieur.

Cette proposition d'un produit culturel différent cadre très bien avec la Politique culturelle « [La culture au quotidien](#) », adoptée par le Conseil municipal en mars 2019, notamment l'axe 1, Accroître l'accessibilité aux arts et à la culture et l'axe 4, Promouvoir l'image et la notoriété de Saint-Élie-de-Caxton, en tant que « village culturel, naturel et patrimonial ». De plus, la Municipalité ayant donné au cours des dernières années une vocation triple au Garage de la culture, à savoir une salle de spectacles, une salle d'expositions

et le [Bureau d'accueil touristique](#) (BAT), la programmation des activités proposées dans le cadre de ce projet sera réalisée en complémentarité avec les autres usages du Garage de la culture en été.

Robert Gauthier, maire

INFORMATIONS DU CONSEILLER ET DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES

- **Concours 100 mètres haies**

Le projet [En route vers la carboneutralité de la MRC de Maskinongé](#), auquel notre village participe, ainsi que le comité agricole carboneutre lancent le concours 100 mètres haies pour les producteurs agricoles de la MRC. L'objectif est d'encourager les producteurs à planter des arbres et des arbustes sur leurs terres agricoles pour capter du carbone et réduire l'érosion des sols, des actions efficaces dans la lutte aux changements climatiques. Il a deux volets au concours : le volet « découverte » avec des plantations de 100 mètres et plus et le volet « expérience », avec des plantations de 400 mètres et plus, tous deux réalisés avec le concours d'experts en la matière. Il y a un gagnant pour chaque volet avec un prix à la clé, soit un montant de 250 \$ en argent ou une nuitée en chambre luxueuse pour deux personnes au Baluchon Éco-Villégiature. Pour s'inscrire, contactez Karine Langlais (klanglais@sadcmaskinonge.qc.ca).

- **Bienvenue Vroum Vrac !**

Souhaitons la bienvenue à Vroum Vrac, une nouvelle entreprise originale lancée à la fin juillet par une Caxtonienne d'adoption, Amélie Poirier-Aubry. C'est une épicerie mobile d'aliments en vrac qui dessert la MRC de Maskinongé pour rendre accessibles des aliments sains et naturels, de préférence locaux et surtout sans emballage. Avec Vroum Vrac, notre marché public, le kiosque de légumes en libre-service de la [coopérative La Charrette](#) et leurs paniers bio, nos restaurateurs et nos commerçants, notre boulangerie et notre nouveau super café, chez Victor, qui sont tous sensibles aux produits locaux et de saison, Saint-Élie est bien desservi ! Donc félicitations à Amélie et à tous les entrepreneurs qui s'impliquent pour qu'on mange local et sain. Pour passer une commande, connaître le parcours de l'épicerie mobile ou simplement faire la connaissance du sympathique camion Vroum Vrac et de sa conductrice passionnée :

<https://www.vroumvrac.com/>

Thierry A. Laliberté, conseiller municipal

Informations communautaires

- **Camp de jour - Ajout d'un outil éducatif**

La Table régionale d'éducation de la Mauricie ([TREM](#)) a produit une trousse éducative « L'Affaire est dans le sac » d'une valeur approximative de 1 000 \$. Cet outil destiné aux enfants fréquentant les camps de jour est adapté aux différents groupes d'âges. Le but est de permettre aux enfants de conserver les acquis scolaires pendant la période estivale. Une représentante de la [Maison de la Famille du Bassin Maskinongé](#) a fait une présentation du contenu aux coordonnateurs des camps de jour des municipalités de la MRC de Maskinongé. La trousse nous a été remise gratuitement. Merci à madame Éline Legault, directrice générale de la [Maison de la Famille du Bassin Maskinongé](#), et à son équipe pour leur implication et l'animation offerte à notre personnel. Merci à la TREM pour la production de l'outil et au Gouvernement du Québec pour le financement.

- **Promotion Maisons fleuries, édition 2021 - Gagnantes**

Lors de la séance publique du conseil municipal tenue le 2 août, il y a eu attribution, au hasard des 61 participations reçues, de quatre (4) prix de 125 \$ chacun, sous forme de bon d'achat auprès d'un commerçant, d'un artisan ou d'un artiste local et ce, au choix du gagnant. Les heureux gagnants sont, par ordre de pige :

- Madame Odette Villemure, 31, avenue Chatel
- Madame Marie-Ange Béland, 121, rue Saint-Louis
- Madame Lucie Béland, 251, rue Laroche
- Madame Lorna Champagne, 211, rue Tousignant

Félicitations aux gagnantes ! Merci à tous les participants. Bonne fin d'été.

Francine Buisson, conseillère municipale RQFA

AUTRES INFORMATIONS

Festival « Noël dans l'camping » et soirées musicales - Camping Bivouak

- **Modification au couvre-feu** - L'Auguste théâtre organise le **Festival Noël dans L'camping** lequel se tiendra les 27 au 29 août prochains au [Camping Bivouak](#). Le Conseil municipal a accepté la demande d'autorisation de faire de la diffusion sonore de spectacles les 27 et 28 août entre 9 h et 1 h et le 29 août entre 9 h et 18 h. Il a également autorisé l'installation de panneaux publicitaires au Garage de la culture et aux stations Sonic et Esso.
- **Soirées musicales au camping Bivouak** - La direction du camping souhaite organiser des soirées musicales sur son terrain, jusqu'à 23 h, les samedis de la période estivale : 31 juillet, 14 août et 21 août ainsi que 4 et 11 septembre 2021. Le Conseil municipal a donné son aval pour les dates identifiées lors de la séance régulière du 2 août dernier.

Toutes les activités suivantes sont offertes GRATUITEMENT aux résidents de Saint-Élie-de-Caxton

- [Parcours historique](#) en carriole ou à pieds avec un audio guide (réservation la veille pour vous assurer de la disponibilité)
- [Jardin botanique Saint-Élie](#)
- [Exposition](#) parallèle de la biennale internationale d'estampe contemporaine « Le vent dans les ailes », au Garage de la culture
- [Spectacles des Jeudi 5 à 7](#)
- [Les dimanches « Son et brioche »](#)
- [Vélos monarque](#)

Sûreté du Québec

Vous constatez une situation « anormale » peu importe la nature, mais ce n'est pas une urgence (911) et vous **voulez porter plainte auprès de la Sûreté du Québec** :

Remplissez le formulaire « Requête d'un citoyen », disponible au bureau municipal ou sur le [site Internet de la Municipalité](#) : www.st-elie-de-caxton.ca | Services aux citoyens | [Sécurité publique](#) | Service de police. Dans le formulaire, inscrire à la case « Nom de l'unité » Poste auxiliaire de la MRC de Maskinongé et dans la case « Adresse électronique » poste.auxiliaire.mrc.maskinonge@surete.qc.ca. **ou**

Contactez le poste de Saint-Boniface au 819 535-1900